



PARCOURS GONFLABLE AQUATIQUE WIBIT

COMPLEXE SPORTIF
DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Activités libres récréatives pour favoriser la participation de tous!

Adresse

Complexe sportif
de Saint-Augustin-de-Desmaures
230, route de Fossambault
418 878-5473 poste 5800

Tarification non-résidents

EN LIGNE SEULEMENT
6 ans et + 5 \$



Preuve de résidence exigée
pour tous en tout temps

Présentez-vous 30 minutes
avant le début du bain libre

Veillez préparer votre carte loisirs
afin de la passer sur le lecteur optique :
téléphone ou carte

Résidents de L'Ancienne-Lorette et de Québec

En vertu d'une entente avec la Ville de
L'Ancienne-Lorette, les citoyens de
cette municipalité sont considérés
comme résidents.

Les citoyens de la Ville de Québec sont
considérés comme résidents et n'ont
donc pas de frais pour tous les bains du
lundi 11 h au vendredi 12 h 15
inclusivement. Les frais non-résidents
s'appliquent aux bains après celui du
vendredi 12 h 15 et ce jusqu'au
dimanche soir.

RÉSIDENTS
GRATUIT

72 heures à l'avance

Ayez en main une
preuve de résidence.



Âge 6 ans et +



Grandeur minimum
1,10 m



6-8 ans : VFI obligatoire
(VFI disponibles à la piscine)

Réglementation
complète à:
VSAD.ca



SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER

LES AUGUSTINOIS ACTIFS
@AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca



8 et 9 août

Jour	Heure	Note
Samedi 8 août	13 h 35 à 15 h 25	Inscription obligatoire
Dimanche 9 août	13 h 35 à 15 h 25	

Les horaires ci-dessus correspondent aux périodes du parcours aquatique,
offertes pendant les bains libres réguliers.

- **Non-résidents** : la tarification régulière pour les bains libres s'applique et est payable sur place, comme d'habitude.
- **Résidents** : preuve de résidence obligatoire.

HORAIRE MODIFIABLE SANS PRÉAVIS